



COMPTE RENDU du CTL du 7 octobre 2021

MISE EN PLACE DU SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS DÉPARTEMENTAL AU 01 / 01 / 2022

Précipité par la DG, un CTL s'est tenu pour entériner la mise en place d'un SIP départemental...
les GT auront lieu ensuite d'octobre à novembre !
Malgré le vote CONTRE à l'unanimité,
la fusion des SIP de Montauban et de Moissac est actée au 1^{er} janvier 2022.

Solidaires a voté CONTRE la Grande illusion et dénonce l'effet papillon.
C'est là la signature d'une fermeture d'un service et des multiples impacts sur les agents.

Quelques éléments :

Les emplois concernés :

| Effectifs implantés (TAGERFIP au 31/12/2021) | | | | | |
|--|----------|----------|-----------|-----------|-----------|
| | A+ | A | B | C | Total |
| SIP MONTAUBAN | 1 | 2 | 12 | 24 | 39 |
| SIP MOISSAC | 1 | 1 | 10 | 3 | 15 |
| Total | 2 | 3 | 22 | 27 | 54 |

Des 15 emplois à Moissac, ATTENTION on ne parle que des emplois, pas du personnel, mais des emplois... certains iront au SIP à Albasud, certains seront redéployés vers le SDIF.

Ce Service des Impôts Fonciers départemental verra le jour le 1^{er} septembre 2022, à MOISSAC.

À ce jour, on ignore encore le calibrage de ce service. On devrait en savoir plus lors du CTL emplois.

De fait, entre le 1^{er} janvier et le 30 août 2022, les agents du SIP de Moissac seront ALD (À la disposition du Directeur). Ils continueront de travailler pour le SIP, « sans changement de condition physique de travail ». Les collègues du SIP de Moissac resteront sur place durant cette période.

Programmation des groupes de travail métier :

- 12 octobre : organisation du SIP départemental ;
- 21 octobre : méthodes de travail au sein du SIP ;
- 9 novembre : organisation de l'accueil.

À l'issue de ses groupes de travail, un CTL sera convoqué afin d'entériner la nouvelle organisation du SIP départemental.

Propositions d'entretiens individuels et possibilités de faire une fiche de souhaits reçue par tous les agents des deux SIP, avec la note du 30/09/2021 qui fixe les modalités de priorité et financières.

/!\ la fiche de souhait ne les engage pas définitivement. Cela permettra à la direction de se faire une idée sur les volontés d'affectation.

Et l'accueil à Moissac, quand il n'y aura plus de SIP au 1^{er} septembre 2022 ?

La direction envisage d'implanter un poste NRP à Moissac. Ce serait un emploi d'accueil généraliste, piloté par la Direction et suppléé par les agents d'accueil de proximité. Le poste consisterait à la réception du public le matin et à un accueil exclusivement sur rendez-vous 2 après-midi par semaine avec une compétence SIP.

Quid de l'accueil foncier à Montauban à compter du 1^{er} septembre 2022 ? ????

Questions diverses :

↔ Site Forestié :

(Sujet à l'initiative du Directeur) On en serait encore à l'état de recensement des besoins des utilisateurs, tels que les salles de réunion, à savoir si elles seront mutualisées ou à usage spécifique.

Madame la Préfète doit communiquer incessamment sous peu.

↔ Engagement partenarial vu sur l'intranet local :

Solidaires demande davantage d'explications sur l'engagement partenarial signé avec l'office notarial AUBERT, FECELLE & LOPEZ. La procédure de contrôle allégé réduit le contrôle **a priori** du SPF, qui se transformera d'ici 2 mois en contrôle **a posteriori**. Cela doit permettre d'accélérer les échanges entre le SPF et les notaires de cet office et améliorer le délai de publication.

Solidaires émet des réserves et soulève l'accroissement du risque d'erreur et en cascade le retour des usagers énervés ! D'autant plus que cet EP est sans conséquence pour les notaires signataires.

↔ Article 41 du projet de loi de finance 2022 :

Solidaires s'interroge sur le devenir de la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics. Le Directeur perçoit ce dispositif d'un très bon œil. **Solidaires** s'inquiète de la multiplication des contrôles internes.

↔ Liste des emplois vacants au 01/09/2021 :

Solidaires demande la communication de la liste des emplois vacants post mouvement de mutation du 1^{er} septembre 2021. La réponse est non.

↔ Audit archivage :

Solidaires a constaté qu'un audit était effectué sur l'archivage à Albasud, et aimerait en connaître la finalité. La direction confirme les lignes de mire que sont le transfert vers Forestié et la mise en place du SDIF. Mais au-delà, il s'agit d'un état des lieux de l'archivage à apurer.

↔ Dernier point :

Solidaires alerte la Direction sur un comportement intolérable de responsable de service qui en plus d'utiliser les caméras de surveillance pour sermonner les agents en poste à l'accueil, se positionne de temps à autres à côté de l'agent de l'accueil en chronométrant, son téléphone portable à la main, la durée des entretiens des agents avec les usagers. Il s'agit d'une pression inadmissible de la part d'un agent d'encadrement.

Vos représentants en CTL

Stéphane RAMBEAUD

Aurélie CHIBI

Delphine LERICOLAIS